

**Intervention Budget 2010 sur le budget Transports et Infrastructures  
décembre 2009  
Marielle CUVELIER  
Au nom du Groupe Communiste et Républicain**

**Monsieur le Président,  
Monsieur la Vice-Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,  
Mesdames et Messieurs,**

Un budget transports et infrastructures 2010 en augmentation.

En investissement, on calcule un accroissement global en crédit de paiement de 24,55% et en autorisation de paiement de 14% par rapport à 2009.

L'augmentation concerne essentiellement deux lignes du chapitre budgétaire : celle du volet ferroviaire et celle du volet fluvial en forte augmentation.

Concernant le volet ferroviaire, soulignons la continuité de la Région concernant sa volonté de rénover le matériel ferroviaire et sa volonté de préparer l'avenir en participant aux frais fixes de conception et de construction de la nouvelle génération de rames (porteurs hyper denses).

Deux lignes de ce volet attirent plus particulièrement notre attention. La ligne budgétaire « infrastructures ferroviaires » dont la capacité de paiement sur mesures nouvelles augmente de 30% et les autorisations de programme de 87%. C'est une ligne budgétaire qui ne cesse de croître depuis plusieurs exercices budgétaires. Preuve que la Région n'hésite pas à s'engager financièrement dans l'amélioration du réseau ferré depuis quelques années, ce qui n'est toujours pas de sa compétence mais qui satisfait ô combien RFF. Inutile d'ailleurs de demander en contrepartie une réduction de notre facture concernant les péages RFF de la convention TER, puisque ces péages ne suffisent même pas à permettre l'entretien du réseau nous dit-on ... J'ironise bien sûr !!

La deuxième ligne budgétaire qui attire notre attention est celle des « Infrastructures TCSP » (Transports Collectifs en Site Propre) dont la capacité de paiement sur mesures nouvelles augmente de 54% et les autorisations de programme de 31,5%.

Les TCSP ne sont pas une compétence de la Région. L'Etat ne soutenant plus systématiquement les investissements des autorités organisatrices en matière de transports collectifs urbains, la Région souhaite apporter son appui à une politique de transports collectifs, notamment en site propre, et le principe de la participation financière régionale sur les TCSP a été inscrit dans le Schéma Régional des Transports. Nous le répétons, le Groupe Communiste et Républicain est favorable au développement des Transports collectifs et ne s'oppose pas à une participation régionale au financement des TCSP pour répondre à des objectifs de politique des transports qui permettent :

- ❑ d'aller dans le sens du développement durable et du respect de l'environnement,
- ❑ d'assurer une équité territoriale,
- ❑ d'assurer la complémentarité avec le TER,
- ❑ de peser sur le contenu des projets TCSP pour qu'ils répondent aux attentes et aux besoins de déplacement des habitants de la Région.

Néanmoins, nous le répétons également, il lui semble que la politique du Conseil Régional en matière de TCSP ne doit pas se faire au coup par coup, mais qu'il faut définir une politique globale cohérente en la matière et sur le long terme, visant à répondre à un certain nombre d'objectifs :

- Quels projets ? Sur quels territoires ?
- Quelle cohérence avec le TER ?
- Quelle contre partie de l'Etat et des agglomérations ?
- Comment mesurer et définir les besoins en la matière ?
- Quel niveau du financement régional ? Que finance-t-on ?

Cette politique devait faire l'objet d'une discussion en commission, selon la promesse du Président de Région lors d'une Commission Permanente de juillet 2007, ce qui à notre connaissance n'a toujours pas eu lieu.

Le volet fluvial bénéficie d'une augmentation importante. + 146% en autorisation de paiement et une capacité de paiement sur mesures nouvelles en augmentation de +153%. Nous réaffirmons la nécessité d'élaborer un schéma de développement pour les vingt ou trente prochaines années, visant à mettre en cohérence le potentiel portuaire maritime et intérieur, visant à définir une stratégie globale de développement des plates-formes multimodales dans notre Région, visant à construire un projet de territoire définissant les types d'activités que nous souhaitons sur ces plate-formes, pour quel développement et avec quelle gouvernance.

Enfin pour la partie fonctionnement du budget transport 2010 qui croît de 4,4%, nous ferons une remarque concernant le SMIRT (Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports) auquel on affecte depuis tant d'années 750 000€ et dont on nous annonce le premier comité syndical avant fin 2009 ... Sachant que nous sommes à la mi décembre... Peut-on savoir qui représentera le Conseil Régional dans ce Syndicat ?

Nous souhaitons remercier l'ensemble des services pour leur travail.